



Etat du gisement de coques du Hourdel en décembre 2022 et évolution depuis l'évaluation globale de mai 2022

Note du GEMEL n°22-004

Le 23 décembre 2022

Les Affaires Maritimes et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Hauts-de-France ont sollicité l'avis du GEMEL sur l'état du gisement de coques du Hourdel en décembre 2023.

Les deux objectifs sont :

- De savoir si une ouverture à la pêche peut être envisagée en janvier 2023.
- D'avoir des éléments pour la commission de visite de gisement prévue entre la dernière semaine de décembre 2022 et la première semaine de janvier 2023.

En **mai 2022**, suite aux évaluations de gisement de coques sur le Hourdel (Figure 1), le tonnage de coques supérieures à 10 mm est estimé à 3095 tonnes, parmi lesquelles, 737 tonnes ont une taille supérieure à 27 mm (Tableau 1).

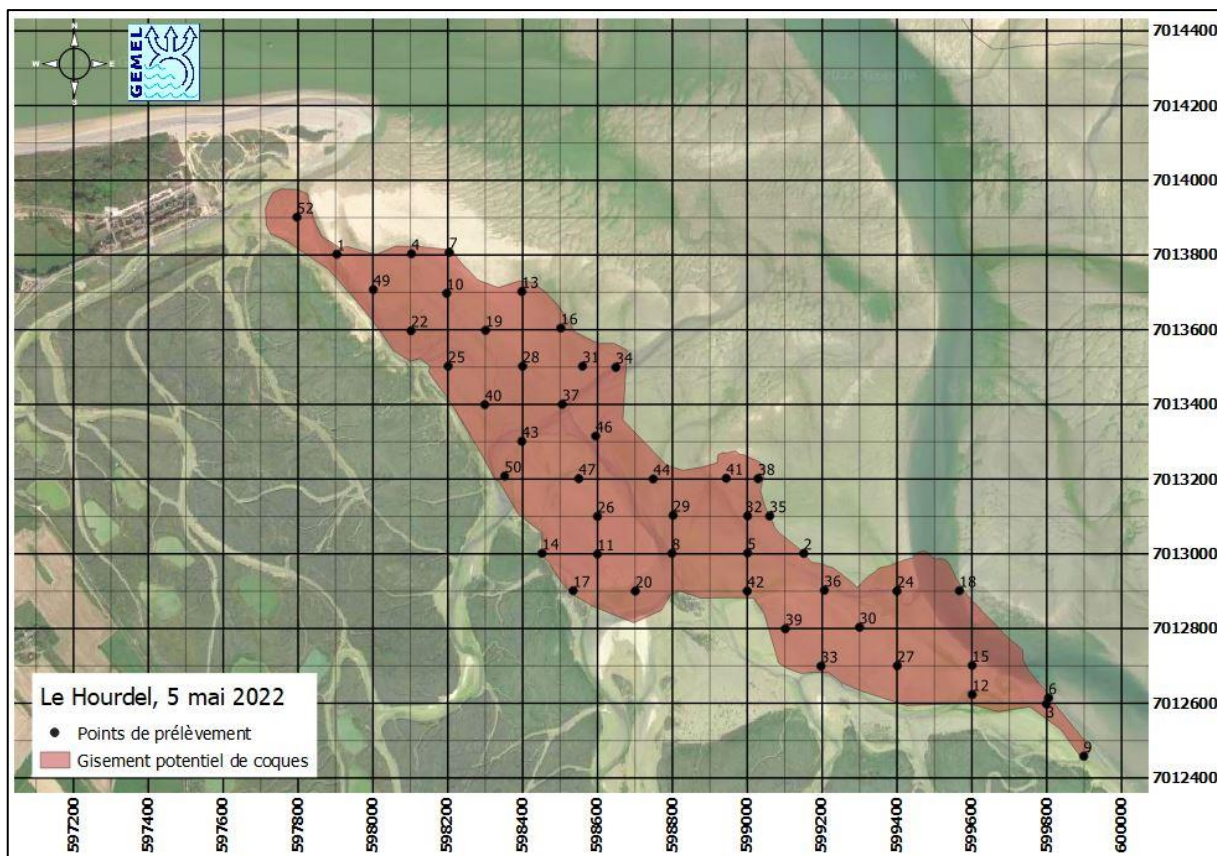


Figure 1 : Points suivis en mai 2022 au Hourdel pour l'évaluation du gisement de coques

Tableau 1 : tonnages des coques (de taille pêchable et de taille comprise entre 10 et 27 mm) au Hourdel, le 5 mai 2022

HOURDEL, 5 mai 2022			HOURDEL, 5 mai 2022		
Taille supérieure à 27 mm			Taille comprise entre 10 mm et 27 mm		
Classe (g/m ²)	Biomasse (tonne)	Surface (ha)	Classe (g/m ²)	Biomasse (tonne)	Surface (ha)
<200	5.13	10.68	<200	3.73	8.48
200-300	9.17	3.63	200-300	4.07	1.61
300-400	17.88	5.07	300-400	5.26	1.50
400-500	21.76	4.86	400-500	7.07	1.58
>500	682.76	51.50	>500	2338.08	62.57
Total	736.70	75.74	Total	2358.21	75.74

Afin de voir comment le gisement de coques a évolué depuis mai, 3 points représentatifs de la zone sont choisis et revisités le 16 décembre 2022. Il s'agit des points 16, 25 et 29 dont les densités et les fréquences selon 3 classes de taille sont présentées Figure 2.

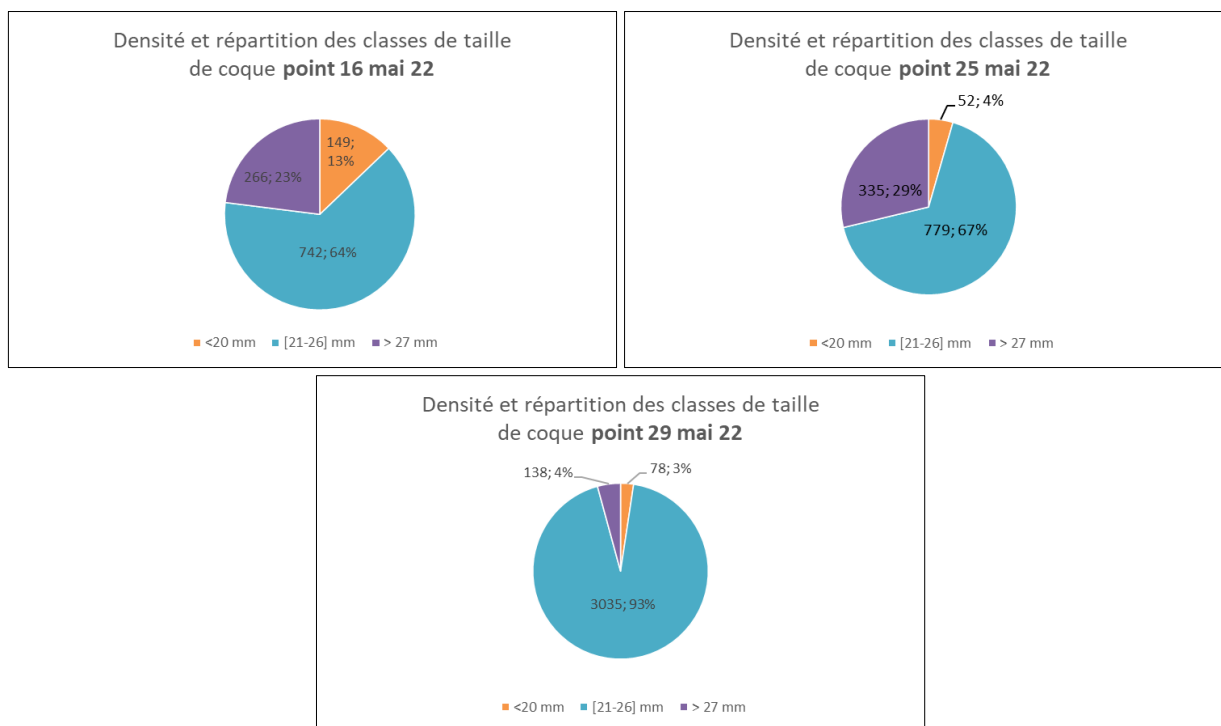


Figure 2 : choix des 3 points suivis en mai 2022, avec la répartition des coques selon 3 classes de taille

Les coques présentes sur chacun des 3 points étaient très denses (point 16 = 1157 coques/m² ; point 25 = 1166 coques/m² ; point 29 = 3251 coques/m²) avec une majorité de coques dont la taille est comprise entre 21 et 26 mm inclut. Peu de coques à la taille de pêche sont observées sur le point 29 (4 %) contrairement aux points 16 et 25 (respectivement 23 et 29 %) et c'est au point 16 qu'il y a le maximum de juvéniles présents (13 %).



Grâce à ses 3 points, il est possible de voir l'évolution des cohortes présentes (c'est-à-dire la croissance et la mortalité) et le recrutement s'il y en a eu entre mai et décembre 2022 (Figure 3).

En mai :

- **2 cohortes sur le point 16** : la principale centrée sur 25,4 mm (818 ind./m²) ; la seconde centrée sur 20,1 mm (409 ind./m²).
- **3 cohortes sur le point 25** : la principale centrée sur 24,8 mm (1056 ind./m²) ; la deuxième centrée sur 33,3 mm (64 ind./m²) ; la 3^{ème} centrée sur 18,7 mm (51 ind./m²).
- **1 cohortes sur le point 29**, qui est centrée sur 23 mm (3401 ind./m²).

En décembre :

- **2 cohortes sur le point 16** : la principale centrée sur 17,7 mm (1466 ind./m²) ; la seconde centrée sur 27,8 mm (119 ind./m²).
- **2 cohortes sur le point 25** : la principale centrée sur 28,0 mm (199 ind./m²) ; la seconde centrée sur 16,5 mm (17 ind./m²).
- **2 cohortes sur le point 29**, la principale centrée sur 17,9 mm (376 ind./m²) ; la seconde centrée sur 28,1 mm (199 ind./m²).

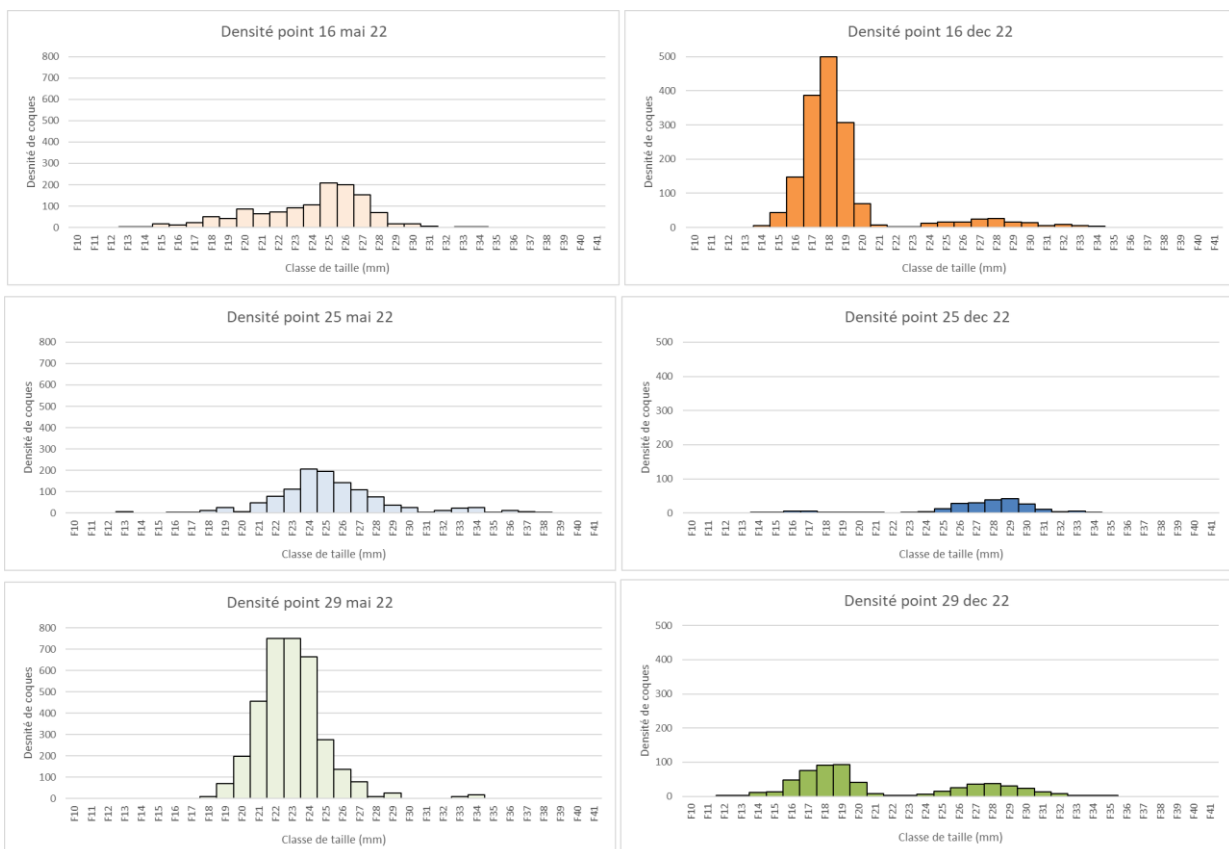


Figure 3 : Evolution des densités de coques (ind./m²) de chaque classe de taille (mm) sur les 3 points de suivis (en orange = point 16 ; bleu = point 25 ; vert = point 29) entre mai (à gauche) et décembre (à droite)



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 60 40 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

Les cohortes de coques présentes en mai ont fusionné pour donner la cohorte la plus âgée observée en décembre sur chacun des 3 points (celle dont le mode de taille moyen des 3 points est le plus grand, centré sur **28 mm**).

L'autre cohorte observée en décembre, la plus jeune (dont le mode moyen des 3 points est centré sur **17,4 mm**), correspond aux coques qui étaient soit en dessous de 10 mm au moment des prélèvements de mai, soit à un recrutement qui a eu lieu entre les 2 dates. D'après les observations de terrain de mai, il n'y avait pas de coques de taille inférieure à 10 mm, il y a donc eu une ponte et des jeunes coques qui se sont installées durant l'année.

Les coques de la cohorte la plus âgée sont passées d'une taille moyenne sur les 3 points de 24,2 mm en mai à 28 mm en décembre. Il y a donc eu une **faible croissance de 3,8 mm** en 225 jours.

La densité de coque appartenant à cette cohorte sur le point 16 passe de 1227 ind./m² en mai à 119 ind./m² en décembre, soit une mortalité de 90,3 % ; sur le point 25 de 1107 ind./m² en mai à 199 ind./m² en décembre, soit une mortalité de 82,1 % ; sur le point 29 de 3401 ind./m² en mai à 199 ind./m² en décembre, soit une mortalité de 94,2 %.

Il y a donc eu une perte moyenne de coque entre mai et décembre de 88,8 % du gisement.

Cette mortalité peut être liée à la pêche professionnelle, de loisir et aux conditions environnementales particulières de cette année (été très chaud et sec).

Par rapport aux estimations de tonnage de mai, cela signifie qu'on passe de 3095 tonnes de coques supérieures à 10 mm à 347 tonnes qui appartiennent à la cohorte la plus âgée. Parmi ces 347 tonnes, l'ensemble des coques n'est pas à la taille légale de pêche. **77,8 % ont une taille supérieure ou égale à 27 mm, ce qui représente un tonnage de 270 tonnes.**

Sur chacun des 3 points, la quantité de coques supérieure à 27 mm permet d'avoir une biomasse supérieure à 500 g/m², conditions permettant à tous les pêcheurs professionnels d'atteindre leur quota durant la marée (586 g/m² sur le point 16 ; 1047 g/m² point 25 et 1046 g/m² point 29).

Ces points représentent le gisement du Hourdel, le GEMEL est donc favorable à une ouverture de la pêche à pied aux coques dès janvier 2023. Cependant attention, le terrain est très vaseux et donc difficile, avec beaucoup d'écailles restantes des coques mortes.

Mélanie Rocroy
Chargée d'études